

## TROUPEAU SAUVAGE DE JOBOURG



Ce petit article date de 2005, il avait été écrit après une visite sur le site avec Christelle Bonnissent du Symel (conservatoire du littoral). Le troupeau sauvage a malheureusement disparu en 2008 alors qu'il comptait une trentaine de têtes, les animaux se sont une fois de plus noyés, les causes sont inconnues (chien, humain...) une seule femelle et ses 2 petits ayant survécu au drame, une tentative de réintroduction avec des animaux issus du site avait été réalisée, les animaux réintroduits ont malheureusement disparu rapidement.

De nos jours le sang de ce troupeau fondateur pour la race coule dans les veines de nombreuses chèvres grâce aux prélèvements effectués par le conservatoire du littoral (certains animaux étant même de généalogie 100% sauvage) et par les saillies faites sur la falaise en 1996 sur 3 chèvres de l'écomusée du pays de Rennes.



Association de Sauvegarde et de Promotion de la  
*Chèvre des Fossés*

Bulletin de liaison

Octobre 2018

N ° 29



Historiquement et par tradition les habitants de Jobourg et de Beaumont-Hague laissaient leurs animaux libres sur la falaise de Jobourg et revenaient une fois par an prélever une partie des chevreaux. La pratique tombant peu à peu en désuétude, le troupeau perdit peu à peu sa domestication jusqu'à redevenir complètement sauvage vers les années 1975. Oublié et livré à lui-même, il fut suivi notamment par le groupe mammalogique Normand qui garde depuis un droit de regard sur celui-ci.

Le biotope rigoureux et authentique se constitue de bords côtiers sur 8 kms de long ; leur territoire : une succession de 5 à 6 criques enclavées constituées de falaises abruptes et d'une vallée plus protégée qui s'enfonce plus dans les terres et où coule un ruisseau, cette vallée est semble-t-il peu empruntée par les chèvres qui lui préfèrent de beaucoup les pieds de Falaise.

En 1995, une convention se met en place entre les différents acteurs concernés par le troupeau sauvage : la commune de Beaumont-Hague et le conservatoire du Littoral de la Manche (SYMEL). Le conservatoire propriétaire des falaises devient alors propriétaire du troupeau (par défaut). Le fonctionnement étant assuré par 3 gardes qui assurent conjointement la gestion des 1400ha, une des 3 gardes Mlle Bonnissent étant plus spécialement affectée à la surveillance du troupeau sauvage.

La convention implique notamment pour la commune de Beaumont un maximum de 30 individus. Cette limite imposée s'explique par le fait que quand le troupeau était important, à l'époque du pâturage « libre domestique » il arrivait que les chèvres remontaient jusqu'aux cultures et commettaient des dégâts dans celles-ci. Dès lors le conservatoire s'autorise jusqu'à 35 individus en accord avec la commune de Beaumont qui semble prendre conscience du nouvel impact touristique du troupeau sauvage (preuve en est : un rond-point de la commune est érigé à l'effigie de la chèvre des fossés).

35 : un nombre maximum qui était atteint en 2003, lorsqu'un coup du sort frappe le troupeau ; une noyade collective et inexplicable ramène le troupeau à 13 individus ; la raison en est inconnue mais Mlle Bonnissent nous apprend que sur les 9 cadavres repêchés, aucun n'était abimé ou blessé, pas de fracture, ce qui laisse penser que les animaux ont été surpris par la montée des eaux et non pas effarouchés ou poussés des falaises.

Ce drame est arrivé en mai lors d'un week-end de forte affluence, situation qui a sans doute poussé le troupeau à descendre très bas au fond des falaises pour éviter « le flot humain ».



Association de Sauvegarde et de Promotion de la

**Chèvre des Fossés**

**Bulletin de liaison**

**Octobre 2018**

**N ° 29**

Malheureusement en période de grandes marées, alors que la côte essuyait une violente tempête, les animaux ont dû être surpris par la montée rapide des eaux.

Ce drame a mis en danger le troupeau sauvage et reporte les opérations de prélèvement que le conservatoire voulait réaliser.

Auparavant lorsque la population le permettait, le conservatoire avait déjà réalisé des prélèvements : essentiellement des mâles mais aussi quelques femelles. Le plus souvent ce sont généralement des chevreaux de quelques jours qui sont attrapés avant que l'imprégnation sauvage ne soit trop forte.

Dans presque tous les cas les prélèvements s'effectuent sur des naissances doubles mâle/femelle ou femelle/femelle de façon à favoriser le développement des chevrettes car Mlle Bonnissent nous explique que la sélection naturelle des falaises favorise presque systématiquement les mâles au détriment des femelles sur les naissances doubles. Tout cela dans le but de surveiller étroitement le sex-ratio (sex-ratio qui s'élevait en 1995 à 15 boucs pour 4 chèvres...)

Il est arrivé de prélever un bouc d'un an au fusil hypodermique, il est venu grossir les rangs du troupeau domestique élevé en parallèle par le conservatoire.

Mlle Bonnissent nous explique que souvent la croissance des sujets capturés jeunes est difficile, qu'ils restent souvent plus petits que les autres ; beaucoup sont morts par fragilité ou accident, il ne resterait dans le troupeau domestique que 4 sujets prélevés dont un bouc de 10 ans.



Fin juillet 2005, lors de notre visite, le troupeau sauvage compte 19 animaux : 1 femelle très éloignée du troupeau, les 18 autres ont rassemblés : nous comptons 7 boucs, un vieux, 3 d'environ 3 ans, un jeune de 2004 et 2 jeunes de 2005 et 10 femelles, dont visiblement deux sont gestantes, pour les autres les premières chaleurs font leurs apparition : beaucoup de femelles sont sollicitées par les mâles...

D'après Mlle Bonnissent 2 chevreaux sont nés en 2004 et 4 en 2005 (pour l'instant). Les jeunes femelles ne font qu'un seul petit la première année contre deux les années suivantes mais jamais plus (depuis le début des observations en 1995). Certaines femelles ont 2 mises bas dans l'année : en février et en août (surtout si elles ont perdu leurs petits en février).

Le troupeau présente des caractéristiques spécifiques, pour les chèvres toutes sont sans pampilles et pour le poil : à jupe ou long sur tous le corps. Les chevrettes de moins de 2 ans n'ayant pas encore de poils longs. Pour les boucs : pas de pampilles, cornage à plat ou juste ouvert enroulé (type bouquetin), le poil est long sur tout le corps pour les adultes et les jeunes présentent déjà du poil long sur le dos, la croupe et les épaules. On retrouve assez souvent un masque de tête assez typique : oreilles blanches, nez blanc, barrettes blanches typiques devant les yeux qui rejoignent ou non le museau, l'ensemble sur une couleur foncée souvent noire.

D'autres types de tête se rencontrent, unicolore noire ou avec une large liste blanche au milieu du chanfrein.

Dans la journée le troupeau se situe souvent à flanc de falaise ou presque les pieds dans la mer, là où les animaux viennent lécher les pierres pour y prélever le sel marin.

Au niveau de leurs alimentation la flore offre une grande diversité : genêts, ajoncs, graminées, ronces, prunelliers, bruyères, lichens sur les roches, finalement beaucoup de ligneux composent leur menus.



Association de Sauvegarde et de Promotion de la  
*Chèvre des Fossés*

Bulletin de liaison

Octobre 2018

N ° 29

C'est seulement à la nuit tombée que les chèvres regagnent le chemin des douaniers qui par endroit est très protégé du vent. Le groupe reste ainsi soudé et ce n'est que lorsque celui-ci compte plus de 20 individus que les boucs se séparent du groupe et scindent le troupeau.

Le troupeau se promène le long des huit kms de falaises mais reste fidèle à une habitude au moment des mises bas ; en effet les femelles ont deux sites de mises bas, chacune quasiment à chaque extrémité du site, cette pratique est survenu à la suite des premiers prélèvements de chevreaux car avant il n'existait qu'un seul et unique site de mise bas.





Le conservatoire élève depuis 1996 un troupeau domestique d'environ 40 caprins dans lequel nous remarquons une dizaine d'individus très marqués « troupeau sauvage ».

Ce troupeau s'est créé par les prélèvements sur le troupeau sauvage et par des achats chez les locaux. Le conservatoire souhaite sélectionner sur les critères les plus proches possible du type « sauvage », pour cela le blanc est évité ainsi que les pampilles. Pour autant le conservatoire n'exclue pas que d'autres critères existent que ceux présent dans le troupeau sauvage.

Physiquement ce troupeau présente énormément de similitude avec le troupeau sauvage : pour les femelles poils longs ou bien jupe et crête dorsale ; pour les boucs poils longs sur tous le corps ou bien crête dorsale uniquement (Mlle Bonnissent n'a jamais observé ce caractère chez les sauvages).

Il n'y a pas d'individus motte, mais c'est le fruit du hasard car en 2004, un bouc reproducteur motte avait été emprunté au CFEN de Basse Normandie (ce bouc avait été initialement prélevé dans la falaise). Les animaux sont de taille moyenne, nous remarquons juste un jeune de 2005 très grand (fils du bouc motte).

Un grand merci à Mlle Bonnissent de nous avoir accompagnés lors de cette matinée et de nous avoir transmis toutes ces informations avec beaucoup de gentillesse et de simplicité.

